

# JE FAIS UN DON

## POUR LES CHANTIERS DIOCÉSAINS

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Paroisse : \_\_\_\_\_

Je donne en ligne sur [www.don.belley-ars.fr](http://www.don.belley-ars.fr)

Je donne par chèque à l'ordre de :

Association diocésaine de Belley-Ars

30 €  50 €  130 €  294 €

Autre montant : \_\_\_\_\_

Je souhaite donner par prélèvement (Mandat SEPA).

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever

Chaque mois :  10 €  15 €  30 €

Autre montant : \_\_\_\_\_

Chaque trimestre :  20 €  45 €  90 €

Autre montant : \_\_\_\_\_

Je joins un RIB, je date et je signe ci-dessous

Je désire un reçu fiscal

Par courrier électronique (j'aide l'association à économiser 1,50€ par reçu fiscal)

Par voie postale

Je suis intéressé(e) par une **documentation sur les legs.**

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés » et du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un e-mail à [servicedons@belley-ars.fr](mailto:servicedons@belley-ars.fr) ou en téléphonant au 04 74 32 86 33. Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case.

# Comment aider l'Église ?

## Trois façons de soutenir les projets du diocèse

### EN LIGNE

En scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur [don.belley-ars.fr](http://don.belley-ars.fr)

Vous pouvez donner en ligne pour le projet ou le chantier de votre choix.

C'est pratique, rapide et sécurisé.



### PAR CHÈQUE

À l'ordre de l'Association Diocésaine de Belley-Ars, en renvoyant le bulletin avec l'enveloppe jointe.

### PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Pour répartir votre soutien dans l'année, en remplissant le bon de soutien prévu à cet effet.

**Si vous êtes imposable, vous avez la possibilité de déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don.  
Votre don de 294€ vous coûte réellement 100€**

## BÉNÉVOLAT

Notre Église bénéficie de l'appui d'un grand nombre de baptisés qui œuvrent bénévolement à son service, merci à eux !

Vous avez des talents professionnels ou des compétences pour des menus travaux et du temps à consacrer à la réhabilitation de bâtiments ?

Rejoignez nous en prenant contact avec Peggy Grande, responsable immobilier du diocèse, pour compléter l'équipe de bénévoles travaux dans les paroisses, à l'évêché et au sanctuaire d'Ars.

Contact : 04 74 32 86 35 [immobilier@belley-ars.fr](mailto:immobilier@belley-ars.fr)

JUIN 2024

LES CHANTIERS  
DU DIOCÈSE



## Lettre aux BAPTISÉS CHANTIERS DIOCÉSAINS



### Chers amis,

Jésus, priant pour ses disciples, dit : "Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde." Jn17,16. Cette déclaration souligne la tension entre l'appartenance des chrétiens à la société terrestre et leur identité spirituelle. Cette tension entre "être dans le monde" et "ne pas être du monde" invite les chrétiens à être des témoins de l'amour et de la vérité de Dieu au milieu des réalités terrestres. Ainsi la gestion de nos biens, le choix et la conduite des chantiers immobiliers diocésains et paroissiaux nous obligent à agir avec discernement.

Avant tout, il nous faut transformer et ajuster nos bâtiments pour qu'ils soient des outils pertinents, répondant à l'exigence de la Mission d'aujourd'hui. 20 lycéens et 31 adultes baptisés à Pâques, 58 adultes confirmés à Pentecôte : nos lieux d'Église sont-ils visibles, ouverts, et accueillants pour tous ces nouveaux chercheurs du Christ qui frappent à nos portes ? Nos cures et nos équipements paroissiaux offrent-ils les bons outils aux acteurs de la Mission ? Ensuite, ces édifices sont souvent les témoins de notre histoire et portent une

part de l'identité de nos communautés, en cela nous devons les entretenir et les maintenir ouverts au public dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité. Enfin, nous ne pouvons pas négliger l'impact délétère des activités humaines sur la Création et l'Église doit prendre sa part de responsabilité pour préserver l'héritage des générations futures par une gestion éco-responsable de son immobilier.

Ces trois axes sont aujourd'hui au cœur des investissements que nous vous demandons de soutenir. Le comité des assises pour l'immobilier (CAI) relit tous les projets portés par les paroisses à l'éclairage de ces grands principes. Nos prêtres, les salariés, et surtout de nombreux bénévoles sur tout le territoire de notre diocèse sont investis dans ces chantiers avec une grande rigueur, un engagement pour le bien commun et une sobriété juste et choisie.

**Soyons généreux, et rendons nos lieux d'Église accueillants, attractifs et à l'image de la Bonne Nouvelle que nous portons au Monde !**

Jérôme Rougé, économiste diocésain





# QUELQUES RÉALISATIONS QUI SERONT SOUTENUES PAR VOS DON



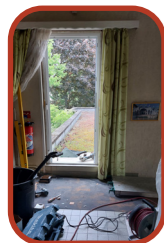
## AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ENVUE DE DIMINUER LES CHARGES D'EXPLOITATION

Au-delà de l'impact très important du coût de l'énergie sur les charges d'exploitation de nos bâtiments, notre engagement fort pour une gestion sobre et durable s'inscrit dans les orientations de l'encyclique « Laudato si » du Pape François.



Changement des huisseries pour les bâtiments de l'évêché et de la curie diocésaine à Bourg-en-Bresse.

Budget : 280 000€



Audit énergétique et évaluation de travaux d'amélioration du réseau de chauffage à la Maison Saint Anthelme à Belley.

Budget : 55 000€



## MISES AUX NORMES ET EMBELLISSEMENT DE BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET PASTORAL

Architecte, Pierre Pinsard (1906-1988) se consacre à l'architecture religieuse en participant au renouveau de l'art sacré après 1945. Dans la continuité du Concile Vatican II, il œuvre à la refonte de l'espace liturgique et à la modernisation des églises. Parmi celles du diocèse, Notre-Dame-de-la-Plaine à Oyonnax et Saint-Pierre-Chanel à Bourg-en-Bresse sont de parfaits exemples de la sobriété de ses constructions, que ce soit dans leurs volumes ou dans leurs matériaux, et dont toute la spiritualité s'exprime en intérieur.



Achat et installation de chemin de Croix dans l'église Saint Pierre Chanel à Bourg-en-Bresse.

Budget : 16 600€

Reste à financer : 4 000€



Kaspars Polkans - www.ateliersaintluc.fr



Mise aux normes d'accessibilité et de sécurité à Notre Dame de la Plaine à Oyonnax.

Budget : 50 000€

Dons recueillis : 6 785€

## ADAPTATION DES BIENS IMMOBILIERS AUX BESOINS PASTORAUX DES PAROISSES

À Belley, le presbytère a été restitué à la mairie. La vente de plusieurs maisons de chapelains a permis d'acheter et d'aménager l'ancienne école Louis Chambard pour y loger les prêtres, bénéficier d'espaces adaptés pour l'accueil de l'ensemble des activités pastorales et d'y intégrer le projet du patronage paroissial. Cet exemple de réflexion, associant problématiques immobilière et pastorale, illustre les démarches entreprises en doyenné dans le cadre des assises de l'immobilier.



Aménagement de salles paroissiales à Saint Genis Pouilly.

Budget : 50 000€

Dons recueillis : 28 942€



Restructuration et agrandissement du magasin du Sanctuaire d'Ars à l'aube de l'année jubilaire où sera célébré en 2025, le centenaire de la canonisation du Saint Curé d'Ars.

Budget : 220 000€



# DONNER DANS LA JOIE UN TRÉSOR POUR LA VIE

Merci pour votre soutien à la  
**Mission de l'Église**  
[www.don.belley-ars.fr](http://www.don.belley-ars.fr)